

Textes et contextes

ISSN : 1961-991X

: Université Bourgogne Europe

17-2 | 2022

Clandestins, clandestinités - Gestes de couleur : arts, musique, poésie

La mémoire de la clandestinité et l'émigration du Trentin

Memory of clandestinity and emigration from Trentino

Article publié le 15 décembre 2022.

Frédéric Spagnoli

🔗 <http://preo.ube.fr/textesetcontextes/index.php?id=3928>

Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Frédéric Spagnoli, « La mémoire de la clandestinité et l'émigration du Trentin », *Textes et contextes* [], 17-2 | 2022, publié le 15 décembre 2022 et consulté le 28 mai 2026. Droits d'auteur : Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.. URL : <http://preo.ube.fr/textesetcontextes/index.php?id=3928>

La revue *Textes et contextes* autorise et encourage le dépôt de ce pdf dans des archives ouvertes.

PREO

PREO est une plateforme de diffusion [voie diamant](#).

La mémoire de la clandestinité et l'émigration du Trentin

Memory of clandestinity and emigration from Trentino

Textes et contextes

Article publié le 15 décembre 2022.

17-2 | 2022

Clandestins, clandestinités - Gestes de couleur : arts, musique, poésie

Frédéric Spagnoli

🔗 <http://preo.ube.fr/textesetcontextes/index.php?id=3928>

Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Introduction

1. Les Trentins au Brésil : une émigration mythique ?
 - 1.1. La clandestinité à l'époque de la migration
 - 1.2. Les revendications d'un héritage et la création d'un mythe lié à la clandestinité
2. Les Trentins en France : clandestinité et chaînes migratoires
 - 2.1. La clandestinité durant l'entre-deux-guerres
 - 2.2. La clandestinité de 1945 à aujourd'hui

Conclusion

Introduction

- 1 L'actuelle Province Autonome de Trente – ou Trentin – est une province alpine du Nord-Est de l'Italie qui est aujourd'hui reconnue par sa qualité de vie et la bonne santé de son économie, comme l'a récemment souligné le quotidien italien *Il Sole 24 Ore* (11 janvier 2022). Alors qu'il est devenu désormais terre d'accueil de migrants arrivés sur les côtes italiennes, le Trentin, où près de 75% du territoire se situe au-dessus de 1000 mètres d'altitude, se caractérise également

par une longue histoire d'émigration. Du milieu du XIX^e siècle aux années 1960, l'émigration a souvent été la seule solution de nombreux habitants pour échapper à la pauvreté. Avant la Première Guerre mondiale, lorsque le Trentin fait partie du Comté du Tyrol et de l'Empire austro-hongrois, le continent américain constitue la principale destination d'émigration. Outre l'Amérique du Nord, de nombreux Trentins se rendent en Amérique latine, en particulier en Argentine et au Brésil. Après 1919, une fois le Trentin rattaché au royaume d'Italie par le traité de Saint-Germain-en-Laye, les destinations changent et la France devient le principal lieu d'émigration des Trentins des années 1920 aux années 1950. A partir des années 1950, l'Allemagne, l'Australie, le Canada et la Suisse dépassent progressivement la France en termes de flux. Dans ces trois périodes d'émigration comme dans la mémoire des générations successives, des formes de clandestinité sont présentes. Certaines sont bien visibles et connues comme l'histoire des enfants cachés en Suisse traitée dans les travaux de Toni Ricciardi (2010 : 872 -886 ; 2018), d'autres sont plus opaques. L'objectif de cet article est de mettre en lumière différents cas de clandestinité ainsi que les représentations de ce passé parfois transformé en mythe. Je m'intéresserai ici à deux vagues migratoires différentes, celle des Trentins vers le Brésil avant la Première Guerre mondiale et celle vers la France des années 1920 aux années 1950. Si, de prime abord, ces deux contextes peuvent sembler totalement opposés, ces histoires sont en réalité beaucoup plus semblables que l'on ne pourrait le penser. En effet, le Brésil et la France ont constitué, chacune à leur époque, deux destinations que beaucoup ont cherché à rejoindre à tout prix, y compris en ayant recours à la clandestinité. Du point de vue méthodologique, je m'appuierai sur les différentes publications existantes, des recherches en archives et des entretiens semi-dirigés effectués à des descendants de migrants au Brésil, en France et au Trentin entre 2006 et 2020. Avec toutes les précautions nécessaires quant à la subjectivité et l'objectivité des personnes interrogées, ces entretiens permettent d'enrichir les différentes sources écrites.

1. Les Trentins au Brésil : une émigration mythique ?

1.1. La clandestinité à l'époque de la migration

- 2 Les départs vers le Brésil s'intègrent dans le contexte migratoire particulier du Trentin. Comme pour beaucoup d'autres territoires de l'arc alpin, partir pour quelques mois pour aller travailler dans les plaines ou dans un autre pays a toujours fait partie intégrante de la vie quotidienne comme l'explique Viazzo (2009 : 91-105). Au fil du temps, un certain 'équilibre d'Ancien Régime' s'était installé : les départs étaient saisonniers en fonction des activités et intégrés à la vie quotidienne. A partir des années 1860, cet équilibre est bouleversé par différents facteurs économiques et sociaux qui affectent considérablement le Trentin, à l'époque petit territoire périphérique de l'Empire austro-hongrois (Leonardi, 1976 ; 2005 : 59-85). Dès lors, on passe d'une émigration saisonnière structurelle, de métier, essentiellement masculine, à une émigration conjoncturelle, de masse, souvent de longue durée ou définitive vers le royaume d'Italie, les autres pays européens ou le continent américain (Grandi, 1998 : 69-126). Au Trentin, comme en Vénétie voisine, le mythe d'un eldorado américain commence à se diffuser dans les campagnes. De véritables recruteurs, « marchands ambulants » de l'émigration avec dépliants et brochures, arrivent dans les vallées et proposent des départs vers les pays d'Amérique du Sud et en particulier vers le plus grand pays, le Brésil (Trento, 2002 : 3-23). Comme l'Argentine et les autres pays du continent, le Brésil a d'énormes besoins de main-d'œuvre et pense à combler ce manque par une immigration venue d'Europe. Il faut des Européens non seulement pour peupler les vastes espaces libres, mais il faut aussi des bras pour le développement industriel, en particulier de São Paulo et du port de Santos, ainsi que des familles entières pour remplacer les esclaves noirs qui travaillent dans les fazendas de café, les grandes exploitations de l'Ouest de São Paulo, en pleine expansion au XIX^e siècle. Après l'abolition de l'esclavage au Brésil en 1888, ce phénomène s'accroît considérablement. Ces recruteurs proposent des dizaines d'hectares de terres à des paysans

trentins possédant des propriétés très petites, d'1,5 hectares en moyenne¹, avec souvent la promesse du voyage payé. On comprend aisément pourquoi ces rumeurs d'eldorado se répandent comme une traînée de poudre dans les campagnes et qu'une véritable fièvre de l'Amérique s'installe dans les vallées trentines. Renzo Maria Grosselli, l'un des spécialistes de l'émigration trentine au Brésil, constate ainsi que « L'Amérique était devenue un mythe » (1998 : 92). Naît alors un mouvement de masse pour lequel les autorités austro-hongroises ne sont aucunement préparées. Les nombreuses *Normali*, les lettres envoyées entre 1860 et 1900 (Adorno 1998) par l'administration austro-hongroise aux administrations locales de Trente et Rovereto – la deuxième ville du Trentin – montrent les différentes tentatives de dissuasion de l'émigration de la part de Vienne en invitant à se méfier des promesses des recruteurs et surtout en annonçant l'interdiction d'émigrer au Brésil mais sans véritable action juridique. Casimira Grandi rappelle ainsi que ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que l'empereur promet une loi sur l'émigration qui ne verra le jour qu'à la veille de la Grande Guerre et que, pendant longtemps, la seule sur l'émigration est une loi de 1832 sur l'obligation de participation au service militaire et à la milice locale (Grandi 1990 : 371-372). Toutefois, au niveau des autorités locales, en particulier des curés de campagne, l'analyse de la situation est plus mitigée et beaucoup voient dans l'émigration la seule solution pour qu'une grande partie de la population améliore sa situation et échappe à la pauvreté, en somme une *valvola di sfogo* – vanne d'échappement – pouvant soulager leurs ouailles². C'est ainsi que de nombreux Trentins, pour éviter les contrôles des autorités austro-hongroises, décident de quitter leur village et leur vallée de manière clandestine avec les risques et les conséquences que cela engendre. Les conditions particulières des départs vers l'Amérique du Sud tranchent donc singulièrement avec l'émigration saisonnière d'Ancien Régime et très rapidement les statistiques de l'époque introduisent une distinction entre *emigrazione propria* (« véritable émigration » ou « émigration définitive ») et *emigrazione temporanea* (« émigration temporaire ou saisonnière »). Partir pour l'Amérique signifie souvent ne pas pouvoir revenir.

- 3 Ce sont des agents-recruteurs qui travaillent pour des compagnies maritimes ou directement pour le gouvernement brésilien qui organisent le recrutement et le transport des migrants. Les expéditions

les plus connues et les plus documentées sont celles organisées par les entrepreneurs Caetano Pinto et Antonio Tabacchi qui ont conduit plusieurs dizaines de milliers de Trentins au Brésil sans toujours respecter les termes du contrat (Grosselli 1991, 2005). Une fois arrivés sur place, ces paysans trouvent souvent des hectares de forêt tropicale à défricher plutôt que des terres cultivables. Les plaintes pour non-respect du contrat sont nombreuses et les Trentins manifestent souvent leur mécontentement sans être écoutés. Dans les fazendas de café, on parle même d'esclaves blancs tant que les conditions de travail et de contrôle étaient dures avec, dans la plupart des cas, la confiscation du passeport par le propriétaire de la fazenda et les sommes utilisées pour le voyage à rembourser. La fuite est quasiment impossible et c'est d'ailleurs souvent dans des conditions proches de la clandestinité que les travailleurs des fazendas quittent les grandes propriétés pour se rendre à Sao Paulo comme le montrent Andrews (1998 : 85-118) et Vangelista (2005 : 307-318).

- 4 Les Trentins arrivent au Brésil dans trois zones différentes, ce qui, de facto, donne trois types d'émigration qui se sont développés parallèlement :
 - dans les fazendas de café, en particulier dans l'Oeste paulista (environ 10000 personnes) ;
 - dans les colonies du Rio Grande do Sul, de Santa Catarina et du Paraná (environ 20000 personnes) ;
 - dans la ville de São Paulo et son port de Santos (quelques milliers).

- 5 Cette émigration définitive assume très vite un caractère mythique tant en raison des conditions de voyage que des supposées richesses d'Outre-Atlantique. Néanmoins, petit à petit, les vraies informations sur les difficiles conditions de vie au Brésil arrivent jusque dans la Péninsule et les autorités italiennes comme austro-hongroises interdisent, au début du XX^e siècle, l'émigration vers le Brésil. Elle reprend ensuite durant l'entre-deux-guerres mais dans des proportions beaucoup plus faibles et dans des conditions totalement différentes. On retrouve encore quelques Trentins qui s'installent au Brésil dans les années 1950 mais c'est surtout à la fin du XIX^e siècle que les communautés trentines se sont formées en traversant différents moments de clandestinité lors du voyage de l'Europe vers le Brésil mais aussi

lors des premières années au Brésil, notamment pour les travailleurs du café.

1.2. Les revendications d'un héritage et la création d'un mythe lié à la clandestinité

- 6 On considère généralement la date de 1875 comme la date du début de l'émigration trentine vers le Brésil et, par conséquent, les Trentins brésiliens d'aujourd'hui sont souvent les quatrième et cinquième générations qui vivent au Brésil. Selon l'Ufficio Emigrazione de la Province Autonome de Trente, il y aurait plus de 600 000 descendants de Trentins au Brésil, soit autant si ce n'est plus que la population actuelle de la Province (545 425 habitants au 1er janvier 2021 selon le site officiel de la Province Autonome de Trente, consulté le 11 janvier 2022). Ce n'est toutefois que depuis une cinquantaine d'années qu'au Trentin comme au Brésil on commémore ces premières arrivées. En effet, jusque dans les années 1970, les communautés trentines du Brésil étaient profondément méconnues au Trentin, voire quasiment oubliées. Les rares liens avec le Trentin relevaient essentiellement de relations familiales. A partir des années 1970, à mesure que l'on s'approche des célébrations pour le centenaire de l'émigration en 1975, les Trentins du Brésil entament des relations officielles avec l'association qui s'occupe des Trentins à l'étranger, l'association Trentini nel Mondo, et l'administration provinciale. Dès le début, l'intérêt au Trentin pour ces communautés est très élevé : redécouvrir des communautés qui parlent le dialecte trentin passionne littéralement l'opinion publique. De même, au Brésil, trois Circoli Trentini, trois associations, voient le jour, à Nova Trento, à Rio dos Cedros et à Rodeio dans l'Etat de Santa Catarina. Il s'agit de trois bourgades qui ont connu une immigration de type colonial, c'est-à-dire qu'elles ont été fondées par des Trentins qui, pendant longtemps, n'ont vécu quasiment qu'entre eux. Les traditions, le dialecte trentin et les différentes spécialités culinaires se sont maintenus jusqu'aujourd'hui.
- 7 Les voyages entre le Trentin et le Brésil, les activités culturelles et les différents projets d'aide se développent et très vite le Brésil devient un pays central dans les activités culturelles et de solidarité en faveur des Trentins dans le monde. Au fil du temps, les communautés tren-

tines affichent avec une plus grande visibilité leur origine tant et si bien que le nombre de Circoli Trentini augmente considérablement. Aujourd'hui, sur les 232 cercles que compte l'association, soixante-et-un se trouvent au Brésil, qui est le pays le plus représenté. On les retrouve aux quatre coins du Brésil même s'ils sont principalement concentrés dans les états du Sud-Est. Ces associations avec le soutien de l'Ufficio Emigrazione de la Province Autonome de Trente sont les vecteurs principaux de la transmission d'une culture et d'une identité trentines. Dans la construction du sentiment d'appartenance au Trentin, la valorisation, voire la mythification des premiers temps de l'émigration joue un rôle fondamental. Dans ce processus de recherche et de reconstruction historiques, l'évocation de la clandestinité est un élément récurrent : le départ a lieu de manière clandestine, le voyage se fait souvent malgré la confiscation du passeport au départ ou, certaines fois, à l'arrivée. Alors qu'ils sont partis dans un contexte de clandestinité, les Trentins au Brésil sont aujourd'hui ceux qui manifestent de la manière la plus marquée leur trentinità, comme si d'une certaine façon, ils souhaitaient rattraper le temps perdu et retrouver la terre des ancêtres, au moins à travers les coutumes et les chants, comme par exemple la célèbre « Merica, Merica » qui parle du voyage vers le Nouveau Monde. Les communautés trentines les plus nombreuses ont toutes un ou plusieurs groupes folkloriques. Outre les aspects culturels, beaucoup de Trentins brésiliens essaient de se rendre au Trentin sur les traces de leurs ancêtres et de leurs villages d'origine. Cette véritable mythologie à rebours peut s'expliquer par le fait que l'obligation d'un départ clandestin, sans déclaration aux autorités austro-hongroises, a rendu très difficile voire impossible un retour au Trentin, ce qui a marqué profondément l'histoire de ces communautés. Cette construction imaginaire perdure encore aujourd'hui parmi les jeunes générations. Elle est bien entendu renforcée par l'image de richesse que les habitants d'Amérique latine associent souvent à l'Europe. En novembre 2011, j'ai été invité en tant que formateur au Soggiorno formativo per animatori culturali di comunità organizzato par la Province Autonome de Trente et l'association Trentini nel Mondo dans la petite ville de Presidente Getulio, dans l'Etat de Santa Catarina. Il s'agissait d'un séjour de formation pour de jeunes Trentins qui font partie des Circoli du Brésil pour les sensibiliser à l'impact que peut avoir l'associationnisme dans leur contexte local et à l'importance de maintenir un lien avec le Trentin. Intéressé alors

par les liens que les jeunes générations pouvaient avoir avec le Trentin, j'ai demandé aux quatre-vingts participants de répondre à un questionnaire sur leurs liens avec le Trentin, leur rapport à une « identité trentine » et au passé migratoire. Ces questionnaires ont été accompagnés d'entretiens avec certains coordinateurs de groupe au niveau régional. J'ai alors pu me rendre compte de l'importance donnée au Trentin avec une vision souvent idéalisée de cette terre. Les conditions difficiles du voyage et la clandestinité sont bien présentes et sont considérées comme un aspect essentiel de l'histoire des Trentins au Brésil. Les participants venaient de tout le Brésil ce qui m'a permis d'avoir une vision générale. Les représentants des communautés du Sud-Est du Brésil, c'est-à-dire ceux venant des anciennes colonies agricoles, se sont montrés les plus attachés à ce patrimoine. Certains d'entre eux parlent encore le Talian, le mélange des dialectes vénète et trentin avec le portugais, qui est devenu en 2014 la première langue inscrite au patrimoine immatériel du Brésil.

- 8 Le retour ou la redécouverte de cet héritage culturel conduit à une forte demande d'acquisition de la nationalité italienne : puisque leurs ancêtres sont partis à l'époque de l'Empire austro-hongrois et clandestinement, les descendants brésiliens n'ont pas de possibilité d'accéder à la nationalité italienne malgré la reconnaissance du *ius sanguinis* puisque leur ancêtre n'a jamais été officiellement italien. Outre le Brésil, cette situation concerne de nombreux pays du continent américain ainsi que les Trentins qui ont émigré en Bosnie-Herzégovine et en Roumanie à l'époque de l'Empire austro-hongrois. Grâce à la pression de l'association Trentini nel Mondo, de la Province Autonome de Trente et d'autres associations, une loi est votée au niveau national pour combler ce manque. Ainsi, à partir de l'an 2000, la loi n° 379 permet aux descendants de citoyens austro-hongrois des territoires qui sont devenus italiens en 1919 de demander la nationalité italienne selon le principe du *ius sanguinis*, comme une personne dont la famille vient d'une autre province italienne. Cette loi n'est bien évidemment pas réservée au Brésil mais a été, dans le cas du Brésil, particulièrement utilisée et certains Cercles, comme par exemple celui de Curitiba dans l'Etat du Paraná, ont eu à gérer plusieurs milliers de demandes en appui de leurs membres. Devant l'afflux des demandes, la loi, qui ne devait durer initialement que cinq ans, a été prolongée jusqu'à 2010. Les demandes ont considéra-

blement augmenté et encore aujourd'hui plus de 10 ans après la clôture de la loi, certaines demandes attendent encore d'être traitées. Pour beaucoup de Brésiliens, l'acquisition de la nationalité italienne a une forte valeur symbolique car elle permet de sceller l'appartenance à la terre des aïeux et d'effacer un vide lié à ce passé clandestin. Il y a bien évidemment des aspects pratiques car la nationalité européenne permet de voyager facilement. Les chiffres de l'AIRE (Anagrafe degli Italiani Residenti all'Estero) pour le Trentin-Haut Adige montrent qu'en 2020, 27 449 résidents du Trentin-Haut Adige sont inscrits à l'AIRE au Brésil, ce qui représente 23,7 % du total selon les chiffres de la fondation Migrantes consultés le 11 janvier 2022. Ces chiffres montrent concrètement les effets de la loi n° 379 car l'émigration du Trentin vers la Brésil est très faible depuis les années 1980. Etant donné que les Trentins qui ont émigré au Brésil l'ont fait de manière clandestine, il faut, pour prouver l'origine trentine, faire appel à des documents qui ne se trouvent qu'au Trentin et donc les associations deviennent des vecteurs de transition extrêmement importants au Brésil comme en Italie, avec les mairies, les consulats et les ambassades mais aussi avec l'Archevêché de Trente puisque jusqu'au début des années 1920, le clergé trentin avait la charge de la tenue de l'État Civil. Les archives se sont ainsi adaptées comme les Archives de l'Archevêché de Trente qui ont mis en ligne les registres des naissances, de baptême, de mariage et de mort de 1815 à 1923. Cet outil est utilisé par beaucoup de descendants pour leurs recherches.

- 9 Le statut d'autonomie de la Province donne à l'administration provinciale la possibilité d'intervenir en matière d'émigration. C'est ainsi que la Loi Provinciale n°12 du 3 novembre 2000 propose une série de mesures en faveur des descendants de migrants trentins, en particulier pour les jeunes générations. Il y a notamment le programme Interscambio, un programme d'échange géré par l'Ufficio Emigrazione de la province de Trente et qui permet à des jeunes originaires des différentes communautés trentines d'effectuer pendant trois semaines un séjour au Trentin dans des familles d'accueil. Réciproquement, les jeunes Trentins se rendent ensuite dans les familles des descendants de Trentins. Parmi tous les participants depuis le lancement du programme en 1999, le Brésil est le pays le plus représenté. Outre ce programme, il existe des bourses de l'université de Trente réservées pour les descendants de Trentins très prisées des Trentins du Brésil. En

outre, dans les années 1990 et au début des années 2000, cette idéalisation combinée aux conditions difficiles de vie au Brésil a accompagné un mouvement de retour vers la terre d'origine, parfois avec un programme de la Province de voyages au Trentin appelé Rimpatri, programme qui n'existe plus aujourd'hui. Lors d'un entretien en 2009 avec Rino Zandonai, à l'époque directeur de l'association Trentini nel Mondo, celui-ci m'avait confié sa préoccupation devant la forte augmentation des cas de jeunes Brésiliens d'origine trentine qui arrivent en Italie avec un visa touristique pour trois mois et y restent de manière clandestine. Ils arrivent souvent en premier dans le village d'origine de leur famille au Trentin, souhaitent s'y installer mais constatent que leur village est totalement différent par rapport à celui dont leurs ancêtres leur avaient parlé. Ils rencontrent de nombreuses difficultés pour s'insérer dans la vie sociale du village, surtout sans maîtriser complètement l'italien et le dialecte trentin. Ils se rendent alors dans les grandes villes italiennes et, une fois leur visa de touriste expiré, restent de manière clandestine en Italie, comme si d'une certaine façon la clandestinité continuait à faire partie de leur histoire migratoire. Avec l'arrivée de la crise économique en Italie au début des années 2010, ce mouvement s'est atténué.

2. Les Trentins en France : clandestinité et chaînes migratoires

- 10 A la fin de la Première Guerre mondiale, le Trentin intègre le royaume d'Italie et les changements économiques, politiques et sociaux sont nombreux. Ces changements se répercutent également dans les destinations d'émigration. Par rapport à l'époque précédente, de nombreux pays importants comme l'Argentine, le Brésil et les Etats-Unis ne sont plus aussi ouverts à l'immigration et les Trentins, comme les Italiens en général d'ailleurs, sont contraints de trouver d'autres lieux où émigrer. La France devient alors la principale destination de l'émigration italienne et les Trentins suivent ce mouvement. C'est ainsi qu'à partir des années 1920 les Trentins se rendent en France et ce jusqu'à la fin des années 1950. Si de prime abord l'émigration vers la France semble totalement différente de celle vers le Brésil, elle partage en fait des aspects communs, en particulier en ce qui concerne la valeur et l'importance données à la clandestinité. Je me baserai

dans cette partie sur mes recherches sur les villages de Terragnolo et Trambileno, deux petits villages sur les montagnes au-dessus de Rovereto, que j'ai réalisées dans le cadre de ma thèse de doctorat sur les Trentins en Franche-Comté (2020). Ces deux villages, longtemps parmi les plus pauvres du Trentin, ont connu une forte émigration de la deuxième moitié du XIXe siècle au début des années 1980.

2.1. La clandestinité durant l'entre-deux-guerres

- 11 Il peut paraître surprenant d'évoquer la France comme destination d'une émigration clandestine mais en réalité la clandestinité a souvent représenté une solution pour de nombreux Trentins. Comme pour les autres régions d'Italie, la clandestinité est souvent utilisée par les antifascistes qui fuient l'Italie pour trouver refuge en France. A cette émigration politique, s'ajoute une émigration clandestine liée au travail. En effet, pour émigrer en France durant l'entre-deux-guerres, il fallait avoir reçu un contrat de travail, valant promesse d'embauche. Or, comme l'émigration du Trentin vers la France était faible avant 1914, il était plutôt difficile pour les Trentins d'avoir une promesse d'embauche, à part pour quelques contrats collectifs qui arrivaient de Vénétie. Ils étaient en effet très peu connus des entrepreneurs français et bien souvent en dehors de leurs réseaux de recrutement. Mais hormis la Belgique, seule la France se présente comme destination possible. Pietro Pedrotti, du Segretariato Trentino di Emigrazione de Rovereto, écrit ainsi en 1918 :

Le fort contingent qui par le passé trouvait un travail bien rémunéré en Allemagne, et qui pour les diverses circonstances à peine mentionnées ne trouvait de travail convenable au Trentin et dans les autres provinces du Royaume, devrait être dirigé vers les pays continentaux alliés et surtout vers la France (1918 : 57)³.

- 12 Comme le mentionne Emilio Franzina en 1995, le pays devient aux yeux de beaucoup d'Italiens la nouvelle « Merica » (1995 : 127-155), le nouvel eldorado. Si avant 1914, l'immigration italienne en France est essentiellement constituée de personnes du Nord-Ouest du pays, c'est-à-dire de Lombards et Piémontais, qui pour beaucoup s'installent à l'est d'une ligne Le Havre-Montpellier (Milza 1993), l'entre-

deux-guerres se caractérise par des arrivées massives du Nord-Est de l'Italie qui s'installent dans tout le pays. D'une certaine façon, comme pour le cas du Brésil, on peut parler de fièvre pour la France et d'un pays devenu quasiment mythique. Le curé de Terragnolo écrit ainsi à sa hiérarchie dans un rapport de 1937 en préparation de la visite de l'archevêque : « Les émigrants pour la France reviennent avec des idées complètement neuves. Il est incroyable que de tels changements adviennent. La France selon eux est un paradis ; là-bas on a de tout : la campagne produit cent pour un, et sans tant de prières et de messes »⁴.

- 13 La volonté de partir est telle que la clandestinité est bien souvent la seule solution. Le Segretariato Trentino di Emigrazione de Rovereto, l'une des deux structures avec celle de Trente qui s'occupent alors de l'émigration, met en lumière, dans sa revue mensuelle intitulée *L'emigrante* d'août 1922, ce phénomène qui caractérise une grande partie de l'émigration trentine en France :

cet exode avait généralement lieu ainsi : quelques-uns de nos ouvriers conseillaient par des lettres, à des parents ou amis, de passer impunément la frontière en se faisant délivrer un passeport pour le Luxembourg et pour la Belgique, où il n'y avait pas jusqu'à récemment tant de formalités pour la délivrance de passeports, avec seulement le visa de transit pour la France, avec la suggestion cependant de s'arrêter ensuite dans ce pays (1922 : 1)⁵.

- 14 De nombreuses personnes interrogées en Franche-Comté et au Trentin m'ont confirmé que leur oncle ou leur père était arrivé en France en « descendant du train qui allait en Belgique » pour rejoindre des parents ou des gens du même village émigrés précédemment. Très vite, des chaînes migratoires se constituent. Ces chaînes fonctionnent d'Italie vers la France mais également une fois en France : on signe le premier contrat venu afin d'émigrer et, une fois arrivé, on change de travail pour aller retrouver des parents ou amis qui se trouvent ailleurs en France. Cette pratique est si courante que *L'emigrante* va même jusqu'à déconseiller l'abandon du poste de travail avant la fin du contrat (*L'emigrante*, 1922 : 2). Comme lors de la grande émigration pour le Brésil, les autorités locales essaient d'encadrer cette migration, cette fois-ci en l'encourageant clairement. C'est ainsi que dans les archives des villages, nombreuses sont les lettres

envoyées par les administrations communales aux centres de recrutement italiens et aux entreprises françaises qui ont déjà recruté des Trentins puisque pour entrer en France légalement, un contrat de travail est nécessaire. Dans les Archives Communales de Terragnolo, j'ai ainsi retrouvé une lettre du 1er février 1930 du Podestat de l'époque adressée au Secrétaire Fédéral de Trente, Giuseppe Bresavola da Massa, qui montre que l'émigration est véritablement perçue comme la seule solution. Le podestat écrit ainsi entre autres :

Terragnolo a une population d'environ 2500 habitants et est une vallée si stérile qu'elle ne pourrait donner de quoi vivre qu'à mille personnes à peine. [...]

Le chômage de la main-d'œuvre locale préoccupe beaucoup les familles pauvres et les hommes assiègent constamment la Mairie pour obtenir de l'aide et surtout pour pouvoir avoir des contrats de travail afin d'obtenir un passeport et de partir à l'étranger. [...]

Cette Administration Communale a déjà avisé l'année passée en 1929 le R. Bureau d'Émigration d'Udine de la situation grave de la main-d'œuvre locale et n'oublia pas d'envoyer une personne à Udine. Malgré toutes ces démarches, le Bureau susnommé ne procéda à l'embauche que d'un nombre restreint d'ouvriers. [...]

Il a été écrit également à des entreprises étrangères en demandant des contrats de travail, mais avec les dispositions en vigueur, ces dernières répondirent négativement en précisant que les contrats de travail doivent être envoyés non remplis aux Bureaux d'Émigration du Royaume.

Même la R. Ambassade d'Italie à Paris, contactée avec cet objectif, a répondu négativement, c'est-à-dire qu'il n'est pas de son ressort de procurer des contrats de travail aux ouvriers d'ici.

Le signataire de cette lettre ne voudrait pas favoriser l'émigration, mais étant donné la misère de cette population alarmée par le chômage, il est de son devoir d'ouvrir la voie aux travailleurs⁶.

- 15 Au Trentin, en particulier dans les villages détruits par les trois ans de guerre, puisque tout l'Est du Trentin était sur la ligne de front, la France devient pour beaucoup la seule solution ; et une solution qui va durer, comme le montrent les études de l'époque (I problemi dell'emigrazione trentina. Relazione del Segretariato d'Emigrazione d'Assistenza e Collocamento per la Venezia Tridentina, 1923 : 14). A Trambileno, la mairie possède un registre des inscrits à l'étranger pour les années de l'entre-deux-guerres. Sur les 310 personnes ins-

crites sur ce registre, 189 se dirigent vers la France : il s'agit pour la majorité d'hommes qui se déclarent « maçons » tandis que les quelques femmes sont officiellement « femmes au foyer » (Elenco Residenti all'Estero, 1920-1939). Les habitants semblent surtout rechercher principalement une émigration de type saisonnier mais qui, en l'espace de quelques années, deviendra définitive pour les Trentins de Franche-Comté. En effet, la mobilité très forte des premières années se réduit rapidement à un rayon d'une dizaine de kilomètres autour du lieu d'arrivée. Dans le cas des Trentins de Terragnolo et Trambileno, il s'agit de la ville de Delle dans le sud du Territoire de Belfort.

2.2. La clandestinité de 1945 à aujourd'hui

- 16 Après la parenthèse de la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle certains reviennent au village dans le Trentin, la France recommence à être une destination privilégiée des Trentins, comme le souligne dès 1964 Anne-Marie Faidutti-Rudolph dans une des premières études sur l'immigration italienne en France (1964 : 51). Les chaînes migratoires d'avant-guerre se reconstituent avec des conditions de voyage entre les deux pays plus faciles, sans les restrictions imposées par le régime fasciste. Du côté français, la création de l'Office National d'Immigration (ONI) avec un bureau à Milan où tous les immigrés italiens pour la France doivent passer une visite de trois jours impose un itinéraire aux personnes qui désirent émigrer en France. En réalité, pour les Trentins comme pour le reste des Italiens, ce passage obligé ne fonctionne que partiellement et les arrivées plus ou moins clandestines continuent à être courantes. En effet, comme j'ai pu le constater dans les entretiens réalisés avec les habitants de Terragnolo et Trambileno en Franche-Comté et en Savoie, beaucoup arrivent avec un visa touristique, de trois mois, mais avec souvent l'intention de s'installer pour quelques années en France. À l'écoute des témoignages, je me suis rendu compte que cette pratique était très répandue. Ainsi, Giuseppina M.⁷ est arrivée pour la première fois à Delle en 1950, à peine âgée de 17 ans, pour aider sa tante à s'occuper des enfants. Ce n'est qu'une fois en France, après avoir pris la décision de rester qu'elle a transformé son visa et changé son statut. Giuseppe F., quant à lui, est arrivé en 1956 pour trois mois, « pour voir ». Après

avoir trouvé un contrat de maçon, il est retourné en Italie pour régulariser sa situation et est ensuite revenu en France en passant par les bureaux de Milan⁸. Jusqu'à la deuxième moitié des années 1950, la France continue à attirer beaucoup les Trentins, même si la « fièvre » de l'entre-deux-guerres retombe petit à petit. Les histoires exceptionnelles ne manquent pas : par exemple, les habitants originaires de Terragnolo que j'ai pu interroger et qui vivent désormais en Savoie à Marignier, aux environs de Cluses, se sont tous rappelés de l'histoire des trois premiers hommes du village arrivés en Savoie et qui auraient franchi à pied les Alpes, le Mont Blanc dans les récits. Etant donné que l'émigration de l'après-guerre reprend des routes déjà connues, il est fort probable que certaines parties du voyage aient été effectuées à pied pour éviter des contrôles à la frontière.

- 17 Pendant longtemps ce passé de clandestin a été occulté, donnant ainsi une vision idéalisée des premiers moments de l'arrivée et de l'insertion dans la société française. Aujourd'hui, l'intérêt grandissant des deuxièmes, troisièmes ou quatrièmes générations pour l'histoire de leurs aïeux venus d'Italie permet de redécouvrir des éléments importants des premiers moments de l'immigration et de faire des parallèles avec des immigrations plus récentes. Les moments vécus en clandestinité, longtemps oubliés dans les récits familiaux, ressurent alors et nous fournissent des informations jusqu'à présent inconnues.

Conclusion

- 18 En conclusion, quelles que soient les destinations, en Europe ou sur d'autres continents, la clandestinité est un élément récurrent de l'histoire de l'émigration trentine. De manière plus ou moins grande et plus ou moins fréquente, pour les départs, au cours des voyages et lors des premiers moments de l'arrivée, les Trentins ont vécu de manière clandestine. L'étude de destinations et des contextes aussi éloignés que le Brésil et la France montrent que la différence n'est pas tant dans l'émigration même que dans la valorisation de sa mémoire. Ainsi, au Brésil, les conditions extrêmement difficiles de la fin du XIX^e siècle sont aujourd'hui pleinement mises en lumière pour montrer la valeur et la particularité des Trentins par rapport au reste de la population brésilienne. Dans le cas français, cette attention vers un passé

difficile est beaucoup plus récente et, d'une certaine façon, reste encore à découvrir pleinement. La valorisation qui existe au Brésil n'existe pas ou très peu en France, comme s'il n'était pas nécessaire de l'évoquer. Plus généralement, l'importance de la clandestinité dans l'histoire de l'émigration trentine mériterait d'être plus étudiée, en élargissant le champ de recherches à d'autres destinations et pourquoi pas à une perspective plus contemporaine avec la « nuova emigrazione » et bien entendu l'immigration que connaît aujourd'hui le Trentin.

Adorno, Vincenzo, *Guida alle fonti sull'emigrazione conservate presso l'Archivio storico del Comune di Trento* : Fondo ordinamento austriaco (1815-1918), Trento, Provincia autonoma di Trento, 1998.

Allegati socio-statistici, Document électronique consultable à : https://www.migrantes.it/wp-content/uploads/sites/50/2020/10/RIM-2020_allegatistatici.pdf Page consultée le 11 janvier 2022.

Andrews, George Reid, "Blacks and White Workers Sao Paulo, Brazil, 1888-1928", in : R. J. Scott (dir.), *The Abolition of Slavery and the Aftermath of Emancipation in Brazil*, Durham, London : Duke University Press, 1998, p. 85-118.

Archives Communales de Trambileno, Elenco Residenti all'estero 1920-1939.

Battisti, Cesare, *Il Trentino: saggio di geografia fisica e di antropogeografia*, Trento : Zippel, 1898.

Faidutti-Rudolf, Anne-Marie, *L'immigration italienne dans le Sud-Est de la France*, Gap : Louis Jean, 1964.

Franzina, Emilio, « L'émigration et l'imaginaire : France du rêve France du souvenir », in : Bechelloni, Antonio / Dreyfus, Michel, / Milza Pierre (dir.), *L'intégration italienne en France. Un siècle de présence italienne en trois régions françaises (1880-1980)*, Bruxelles : Editions Complexe, 1995, p. 127-155.

Grandi, Casimira (a cura di), *Emigrazione: memorie e realtà*, Trento : Provincia Autonoma di Trento, 1990.

Grandi, Casimira, "Dal paese della penuria. Ambiente, popolazione e società del paese di provenienza (1870-1914)", in : Grandi, Casimira (a cura di), *Dal Trentino al Vorarlberg : storia di una corrente migratoria tra Ottocento e Novecento*, Trento, PAT, 1998, p. 69-126.

Grosselli, Renzo Maria, *L'emigrazione dal Trentino, dal medioevo alla prima guerra mondiale*, San Michele all'Adige : Museo degli usi e costumi della gente trentina, 1998.

Grosselli; Renzo Maria (a cura di), *Trentamila Tirolesi in Brasile*, Trento : Regione Autonoma Trentino-Alto Adige, 2005.

Grosselli, Renzo Maria, *Da schiavi bianchi a coloni: un progetto per le fazendas: São Paulo 1875-1914*, Trento : Provincia Autonoma di Trento, 1991.

I problemi dell'emigrazione trentina. Relazione del Segretariato d'Emigrazione d'Assistenza e Collocamento per la Venezia Tridentina. Sezione dell'Umanitaria Trento, Trento : Scotoni e Vitti, 1923.

L'emigrante, Rovereto: Segretariato Trentino di Emigrazione, dicembre 1922.

La popolazione residente del Trentino al 1° gennaio 2021, Document électronique consultable à : http://www.statistica.provincia.tn.it/binary/pat_statistica_new/popolazione/Popolazione1Gennaio2021DatiProvvisori.1620810955.pdf Page consultée le 11 janvier 2022.

Leonardi, Andrea, « Il krach borsistico del 1873 e i suoi riflessi sull'economia del Tirolo italiano », in Grosselli, Renzo Maria (a cura di), *Trentamila Tirolesi in Brasile*, Trento : Regione Autonoma Trentino-Alto Adige, 2005, p. 59-95.

Leonardi, Andrea, *Depressione e risorgimento economico del Trentino 1866-1914*, Trento : Società di Studi Trentini di Scienze Storiche, 1976

Milza, Pierre, *Voyage en Ritalie*, Paris : Plon, 1993.

Nati in Trentino (1815-1923), Document électronique consultable à : <https://www.natitrentino.mondotrentino.net/> Page consultée le 11 janvier 2022.

Qualità della vita a Trento, Document électronique consultable à : <https://la.b24.ilsole24ore.com/qualita-della-vita/trento#> Page consultée le 11 janvier 2022.

Ricciardi, Toni, *Breve storia dell'emigrazione italiana in Svizzera. Dall'esodo di massa alle nuove mobilità*, Roma : Donzelli Editore, 2018.

Ricciardi, Toni, « I figli degli stagionali: bambini clandestini », in : *Studi Emigrazione*, XLVII/180, 2010, p. 872-886.

Sanfilippo, Matteo, « Chiesa, ordini religiosi ed emigrazione », in : Bevilacqua, Piero / De Clementi, Andreina / Franzina, Emilio (a cura di), *Storia dell'emigrazione italiana*. Vol. I: « Partenze », Roma : Donzelli Editore, 2001, p. 127-142.

Spagnoli, Frédéric, « La Francia secondo loro è un paradiso », *L'émigration du Trentin vers la Franche-Comté (XIX-XX siècles)*, Belfort : Les Éditions du Lion, 2020.

Trento, Angelo, « In Brasile », in : Bevilacqua, Piero / De Clementi, Andreina / Franzina, Emilio (a cura di), *Storia dell'emigrazione italiana*, Vol. II: « Arrivi », Roma : Donzelli Editore, 2002, p. 3-23.

Vangelista, Chiara, « Il lavoro italiano nelle fazendas pauliste: processi, interpretazioni e immagini », in Grosselli, Renzo Maria (a cura di), *Trentamila Tirolesi in Brasile*, Trento : Regione Autonoma Trentino-Alto Adige, 2005 p. 307-318.

Viazzo, Pier Paolo, « La mobilità nelle frontiere alpine », in : Corti, Paola / Sanfilippo, Matteo (a cura di), *Storia d'Italia, Annali 24: Migrazioni*, Torino : Giulio Einaudi Editore, 2009, p. 91-105.

1 Voir par exemple Battisti 1998. Géographe de formation, Cesare Battisti est surtout connu en tant qu'irréductible, c'est-à-dire pour sa lutte pour le rattachement du Trentin à l'Italie. Capturé et pendu par les Austro-Hongrois en juillet 1916, il est encore aujourd'hui considéré comme l'un des symboles de l'irréductibilité trentine.

2 Pour une vision plus large du rôle du Saint-Siège à cette époque, voir Sanfilippo (2001 : 127-142).

3 "Il forte contingente che in passato trovava ben remunerato lavoro in Germania, e che per le varie sopraccennate circostanze non trovasse conveniente impiego in patria e nelle altre province del Regno, dovrebbe essere diretto nei paesi continentali alleati e soprattutto in Francia" (traduction personnelle) in Pedrotti Pietro, *L'emigrazione del Trentino*, Roma, Unione economica nazionale per le nuove province d'Italia, 1918, p. 57.

4 "Gli emigranti per la Francia ritornano con idee del tutto nuove. È incredibile che avvengano tanti mutamenti. La Francia secondo loro è un paradiso; là si ha di tutto: la campagna produce il cento per uno e senza tante preghiere e tante messe" (traduction personnelle) in Terragnolo, *Atti visitali*, 106 / a (1936-1937), Archivio Diocesano Tridentino, Trento, Italie.

5 « tale esodo avveniva generalmente così : operai nostri, consigliavano a mezzo di lettere, a parenti o amici, di varcare impunemente la frontiera facendosi rilasciare il passaporto per il Lussemburgo e per il Belgio, dove fin poco fa non esistevano tante formalità per il rilascio dei passaporti, col solo visto di transito per la Francia, col suggerimento però di fermarsi poi in quel paese » (traduction personnelle) in : *L'emigrante*, Rovereto : Segretariato Trentino di Emigrazione, Agosto 1922, p. 1.

6 "Terragnolo ha una popolazione di circa 2500 abitanti ed e una vallata tanto sterile che non potrebbe dare il fabbisogno che appena a un migliaio di persone. [...]"

La disoccupazione della mano d'opera locale mette in pensiero le povere famiglie e gli uomini assediano continuamente il Municipio per avere aiuto e più che altro per poter avere dei contratti di lavoro onde ottenere il passaporto e partire per l'estero. [...]"

Quest' Amministrazione Comunale già nel decorso anno 1929 ha fatto presente al R. Ufficio Emigrazione di Udine la grave situazione della mano

d'opera locale, e non trascurò di inviare a Udine apposito incaricato. Ciò nonostante il predetto Ufficio non provvide che all'arruolamento di un esiguo numero di operai.

Fu scritto anche a Ditte straniere chiedendo dei contratti di lavoro, ma ostandovi le disposizioni in vigore, esse risposero negativamente precisando che i contratti di lavoro devono spedirli in bianco agli Ufficio d'Emigrazione nel Regno.

Anche la R. Ambasciata d'Italia in Parigi, ricercata in proposito, ha risposto negativamente, cioè che non è in sua facoltà di procurare dei contratti di lavoro agli operai di qui.

Il firmato non sarebbe punto intenzionato di favorire l'emigrazione, ma dato la miseria di questa popolazione allarmata dalla disoccupazione, si tiene in dovere di aprire la via ai lavoratori." (traduction personnelle) in Archives Communales de Terragnolo, Esteri 1923-1932.

7 Plusieurs entretiens réalisés avec Giuseppina M. à Delle (Territoire de Belfort) entre 2005 et 2012.

8 Plusieurs entretiens réalisés avec Giuseppe F. à Joncherey (Territoire de Belfort, France) entre 2005 et 2007.

Français

Cet article se concentre sur deux exemples d'émigration en provenance du Trentin (Nord-est de l'Italie) qui ont eu lieu partiellement de manière clandestine. Il s'intéresse à la fois à l'époque de la migration et à la valorisation de la mémoire qui a eu lieu aujourd'hui. Il traite dans un premier temps de l'émigration vers le Brésil qui a eu lieu avant la Première Guerre mondiale et des multiples liens qui unissent aujourd'hui ces deux côtés de l'Atlantique. Il s'attarde ensuite sur l'émigration qui, des années 1920 aux années 1950, conduit un grand nombre de Trentins en France. Il s'agit ainsi de montrer les différences mais aussi les points communs entre ces deux émigrations hier comme aujourd'hui.

English

This article deals with two examples of emigration from Trentino (North-East Italy) that were partially clandestine. It looks how these migrations took place as well as at how this memory creates interest nowadays. It first focuses on the migration that took place towards Brazil before World War 1 and on the several bonds that today unite these two sides of the Atlantic. After Brazil, France, the main destination for Trentini from the 1920s up to the 1950s, is the second case study. The goal is to show the differences but

also the common aspects of these two migrations in the past as well as today.

Mots-clés

Trentin, Brésil, France, clandestinité, mémoire, mythe

Keywords

Trentino, Brazil, France, clandestinity, memory, myth

Frédéric Spagnoli

Maitre de conférences Italien, Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (EA4011), Université de Franche-Comté / UFR SLHS, 32 rue Mégevand, 25000 Besançon